

ANNEXE B

Fiches signalétiques – Additifs –
Traitement des eaux de chaudière



DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR: 05-JUL-2001

FICHE SIGNALÉTIQUE

BetzDearborn Canada, Inc. *
1451 Erindale Station Road
Mississauga, ON L5C 2S9
Téléphone de l'entreprise: (905) 279-2222

TÉLÉPHONE D'URGENCE (SANTÉ/ACCIDENT)
(300) 963-5222 (Canada)

CODES HMIS
(Consulter la section 16 pour des renseignements supplémentaires)

SANTÉ: 2
FEU: 2
RÉACTIVITÉ: 0

* Hercules Canada, Inc. et BetzDearborn Canada, Inc. faisant désormais affaire sous la dénomination commerciale d'Hercules Canada

IDENTIFICATION DU PRODUIT

PRODUIT:

BETZDEARBORN 3010

UTILISATION DU PRODUIT:

AGENT DE TRAITEMENT INTERNE DES CHAUDIÈRES À BASE D'EAU.

2 COMPOSITION / DONNÉES SUR LES COMPOSANTS

Les renseignements exigés par SIMDUT pour les ingrédients composant ce produit sont donnés ci-dessous. Consulter les autres sections de cette fiche pour l'évaluation des risques associés à ce produit.

COMPOSANTS/RISQUES:

Cas#	Nom Chimique	Pourcentage (p/p%)
1310-73-2	HYDROXYDE DE SODIUM(SOUDE CAUSTIQUE) Corrosif; toxique (par ingestion) DL50 ORALE-RAT: 140MG/KG DL50 CUTANÉE-LAPIN: 1350MG/KG CL50 INHAL.: PAS DE DONNÉES	1-5
2809-21-4	ACIDE PHOSPHONIQUE, (1-HYDROXYÉTHYLIDINE) BIS- (HEDP) Corrosif (yeux) DL50 ORALE-RAT: 2,000 MG/KG DL50 CUTANÉE-LAPIN: >8000MG/KG CL50 INHAL.: PAS DE DONNÉES	1-5
5080-22-8	2-PROPANAMINE, N-HYDROXY Irritant potentiel	1-5

DL50 ORALE: PAS DE DONNÉES
DL50 CUTANÉE: PAS DE DONNÉES
CL50 INHAL.: PAS DE DONNÉES

3710-84-7 DIÉTHYLHYDROXYLAMINE 1-5
Combustible; Irritant (yeux)
DL50 ORALE: 2,190 MG/KG
DL50 CUTANÉE: 1,300 MG/KG
CL50 INHAL.: 3,140 MG/KG

COMPOSANTS/RISQUES (suite):

Aucun composant n'est considéré cancérigène par le Programme toxicologique national américain (NTP), l'Agence internationale de recherche sur le cancer (IARC) ou le SIMDUT.

3 IDENTIFICATION DES RISQUES

DONNÉES EN CAS D'URGENCE

Peut causer une irritation modérée de la peau. Irrite gravement les yeux. Le produit vaporisé peut irriter les voies respiratoires supérieures.

Odeur: Aromatique; Apparence: Jaune pâle, Liquide

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet). Modes appropriés d'extinction: agents chimiques secs, bioxyde de carbone ou mousse--Eviter l'eau si possible.

IDENTIFICATION DES DANGERS

EFFETS CUTANÉS AIGUS:

Voie principale d'exposition; Peut causer une irritation modérée de la peau.

EFFETS OCULAIRES AIGUS:

Irrite gravement les yeux.

EFFETS RESPIRATOIRES AIGUS:

Le produit vaporisé peut irriter les voies respiratoires supérieures.

EFFETS DE L'INGESTION:

Peut causer irritation gastro-intestinale. A très fortes doses, possibilité de diarrhée, dépression, colique et mort. Peut aussi causer des réactions allergiques graves chez les individus sensibles.

ORGANES CIBLE:

Aucune indication d'effets chroniques latents.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES:

Information inconnue.

SYMPTÔMES D'EXPOSITION:

Peut causer rougeur ou démangeaison de la peau, irritation et/ou larmoiement des yeux (contact direct).

4. MESURES DE PREMIERS SOINS**CONTACT AVEC LA PEAU:**

Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau avec beaucoup d'eau savonneuse ou d'eau pendant 15 minutes.

CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer les yeux immédiatement avec de l'eau pendant 15 minutes. Appeler un médecin immédiatement pour des soins additionnels.

INHALATION:

Amener la victime à l'air frais. Donner les premiers soins appropriés selon le besoin.

INGESTION:

Ne rien donner par voie orale à une victime inconsciente ou en convulsions. Ne pas faire vomir. Appeler un médecin immédiatement. Diluer le contenu de l'estomac avec 3-4 verres d'eau ou de lait.

NOTES À L'INTENTION DES MÉDECINS:

Aucune instruction spéciale

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES**MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE:**

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet).

MODE D'EXTINCTION:

agents chimiques secs, bioxyde de carbone ou mousse--Eviter l'eau si possible.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX :

La décomposition thermique (incendies destructeurs) produit des oxydes simples.

POINT D'ÉCLAIR:

145F 63C P-M(VC)

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT**PROTECTION ET CONTRÔLE DES DÉVERSEMENTS:**

Ventiler. Utiliser l'équipement de protection recommandé. Contenir et absorber à l'aide d'un matériau absorbant. Placer dans un contenant pour les déchets.

Enlever les sources d'ignition. Rincer le résidu avec de l'eau. Répandre sable/gravier.

MODE D'ÉLIMINATION:

Les caractéristiques d'élimination du produit absorbé ou du sol contaminé doivent être déterminées d'après les réglementations provinciales. L'eau contaminée par ce produit peut être envoyée à une installation de traitement des égouts sanitaires, en conformité avec

les ententes locales, à une usine de traitement approuvée ou éliminée d'après les réglementations provinciales.
Incinerer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé.

ENTREPOSAGE ET MANIPULATION

MANIPULATION:

Combustible. Ne pas employer près des étincelles ou des flammes. Relier les contenants par un fil conducteur pendant les opérations de remplissage ou de déversement accomplies à des températures égales ou supérieures au point d'éclair. Ne rien

ENTREPOSAGE:

Garder le récipient fermé quand on ne s'en sert pas.
Ne pas laisser geler. Si gelé, dégeler complètement et mélanger soigneusement avant l'emploi.

8 CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITES D'EXPOSITION

Consulter les autorités locales pour des renseignements sur les limites provinciales appropriées.

NOM CHIMIQUE

HYDROXYDE DE SODIUM (SOUDE CAUSTIQUE)

PEL (OSHA): 2 MG/M3

TLV (ACGIH): 2 MG/M3 (PLAFOND)

ACIDE PHOSPHONIQUE, (1-HYDROXYÉTHYLIDINE) BIS- (HEDP)

PEL (OSHA): DL50 ORALE-RAT: >2,000 MG/KG

TLV (ACGIH): NON DÉTERMINÉE.

2-PROPANAMINE, N-HYDROXY

PEL (OSHA): NON DÉTERMINÉE

TLV (ACGIH): NON DÉTERMINÉE

DIÉTHYLHYDROXYLAMINE

PEL (OSHA): NON DÉTERMINÉE

TLV (ACGIH): NON DÉTERMINÉE.

CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE:

Ventilation suffisante pour maintenir les impuretés de l'air au-dessous des limites permises.

PROTECTION RESPIRATOIRE:

Si un appareil respiratoire purificateur d'air est approprié, utiliser un appareil avec cartouches pour vapeurs organiques et préfiltres pour poussière/buée.

PROTECTION DE LA PEAU:

gants de butyle-- Laver après l'emploi. Remplacer selon le besoin.

PROTECTION DES YEUX:

lunettes à l'épreuve des éclaboussures

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Poids spécifique (21C)	1.071	Pression de vapeur (mmHG)	~ 18.0
Pt de congélation (F)	30	Densité de vapeur (air=1)	> 1.00
Pt de congélation (C)	-1		
Viscosité (cps 70F, 21C)	10	% Solubilité (eau)	100.0
Odeur		Aromatique	
Apparence		Jaune pâle	
État physique		Liquide	
Point d'éclair	P-M(VC)	145F 62C	
pH Sol. à 5% (approx.)		10.7	
Taux d'évap. (Éther=1)		< 1.00	

SO = sans objet ND = non déterminé

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ:

Stable dans les conditions normales d'entreposage.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE:

Ne se produira pas.

INCOMPATIBILITÉS:

Peut réagir avec les oxydants forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION:

La décomposition thermique (incendies destructeurs) produit des oxydes simples.

CATÉGORIES DE NETTOYAGE DES RÉSERVOIRS ÉTABLIES PAR BETZDEARBORN:

"B"

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

DL50 orale RAT:	>2,000 mg/kg
NOTE - Valeur estimée	
DL50 cutanée LAPIN:	>2,000 mg/kg
NOTE - Valeur estimée	

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

TOXICITÉ AQUATIQUE

Pas de données.

BIODÉGRADATION

Pas de données.

13. CONSIDÉRATIONS POUR L'ÉLIMINATION

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé. Veuillez noter qu'il peut y avoir des exigences locales ou provinciales supplémentaires concernant l'élimination de produits. Consulter

les règlements provinciaux et locaux pour des renseignements sur le mode d'élimination approprié pour ce produit.

14 TRANSPORT

Transport des matières dangereuses:

Appellation réglementaire: Liquides corrosifs, N.S.A.
(Hydroxyde de sodium, en solution)

NIP: UN1760; Classification 8(9.2); Groupe d'emballage III

15 RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le RPC et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC.

LCPE:

Tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences définies par la LCPE.

CLASSIFICATION SIMDUT:

D2B E

16 AUTRES RENSEIGNEMENTS

NFPA/HMIS

TRADUCTION DES CODES

Santé	2	Danger modéré
Feu	2	Danger modéré
Réactivité	0	Danger minime
Spécial	AUCUN	Pas de danger spécial
(1) Equipement de protection	B	Lunettes protectrices, Gants

(1) Consulter la section 8 de la fiche signalétique pour des renseignements supplémentaires sur l'équipement de protection recommandé

LISTE DES CHANGEMENTS

	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR	RÉVISIONS AUX SECTIONS:	REPLACE
	-----	-----	-----
Justification:	15-SEP-1998		* NOUVEAU *
	05-JUL-2001 2		15-SEP-1998

Préparé par le groupe des réglementations, BetzDearborn Canada, Inc.
Téléphone: 1(905)279-2222 Date de préparation: 05-JUL-2001



DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR: 08-JAN-2001

FICHE SIGNALÉTIQUE

BetzDearborn Canada, Inc. *
 1451 Erindale Station Road
 Mississauga, ON L5C 2S9
 Téléphone de l'entreprise: (905) 279-2222

TELÉPHONE D'URGENCE (SANTÉ/ACCIDENT)
 (800) 963-5222 (Canada)

CODES HMIS
 (Consulter la section 16 pour des
 renseignements supplémentaires)

SANTÉ: 1
 FEU: 0
 RÉACTIVITÉ: 0

Hercules Canada, Inc. et BetzDearborn Canada, Inc. faisant désormais affaire
 sous la dénomination commerciale d'Hercules Canada

1 IDENTIFICATION DU PRODUIT

PRODUIT:

OPTISPERSE HP9420

UTILISATION DU PRODUIT:

AGENT DE TRAITEMENT INTERNE DES CHAUDIÈRES EN POUDRE.**2 COMPOSITION / DONNÉES SUR LES COMPOSANTS**

Les renseignements exigés par SIMDUT pour les ingrédients composant ce produit sont donnés ci-dessous. Consulter les autres sections de cette fiche pour l'évaluation des risques associés à ce produit.

COMPOSANTS/RISQUES:

Cas#	Nom Chimique	Pourcentage (p/p%)
7558-79-4	PHOSPHATE DISODIQUE (PHOSPHATE DE SODIUM, DIBASIQUE) Irritant (yeux) DL50 ORALE-RAT: 5,950 MG/KG DL50 CUTANÉE: PAS DE DONNÉES CL50 INHAL.: PAS DE DONNÉES	60-100

Aucun composant n'est considéré cancérigène par le Programme toxicologique national américain (NTP), l'Agence internationale de recherche sur le cancer (IARC) ou le SIMDUT.

3 IDENTIFICATION DES RISQUES

DONNÉES EN CAS D'URGENCE

Peut causer une faible irritation de la peau. Peut causer faible irritation des yeux. La poussière peut irriter les voies respiratoires supérieures.

Odeur: Aucune; Apparence: Blanc, Poudre

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet). Modes appropriés d'extinction:

agents chimiques secs, bioxyde de carbone, mousse ou eau

IDENTIFICATION DES DANGERS

EFFETS CUTANÉS AIGUS:

Peut causer une faible irritation de la peau.

EFFETS OCULAIRES AIGUS:

Peut causer faible irritation des yeux.

EFFETS RESPIRATOIRES AIGUS:

Voie principale d'exposition; La poussière peut irriter les voies respiratoires supérieures.

EFFETS DE L'INGESTION:

Aucun effet nocif n'est prévu. Il pourrait y avoir malaises abdominaux, nausée, diarrhée et faiblesse si on avale plus que quelques gorgées/bouchées.

ORGANES CIBLE:

Aucune indication d'effets chroniques latents.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES:

Information inconnue.

SYMPTÔMES D'EXPOSITION:

L'inhalation des poussières et/ou vapeurs peut irriter yeux, nez, gorge et voies respiratoires.

4 MESURES DE PREMIERS SOINS**CONTACT AVEC LA PEAU:**

Se laver soigneusement au savon et à l'eau. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou persiste.

CONTACT AVEC LES YEUX:

Enlever les lentilles de contact. Tenir les paupières ouvertes. Rincer les yeux sans délai avec beaucoup d'eau à faible pression pendant au moins 15 min. Obtenir soins médicaux si l'irritation persiste.

INHALATION:

Si une irritation du nez, de la gorge ou des poumons se développe - amener la victime à l'air frais et obtenir des soins médicaux.

INGESTION:

Ne rien donner par voie orale à une victime inconsciente ou en convulsions. Ne pas faire vomir. Appeler un médecin immédiatement. Diluer le contenu de l'estomac avec 3-4 verres d'eau ou de lait.

NOTES À L'INTENTION DES MÉDECINS:

Aucune instruction spéciale

6 MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES**MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE:**

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet).

MODE D'EXTINCTION:

agents chimiques secs, bioxyde de carbone, mousse ou eau

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX :

La décomposition thermique (incendies destructeurs) produit des oxydes simples.

POINT D'ÉCLAIR:

> 200F > 93C P-M(VC)

6 MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT**PROTECTION ET CONTRÔLE DES DÉVERSEMENTS:**

Ventiler. Utiliser l'équipement de protection recommandé. Contenir et absorber à l'aide d'un matériau absorbant. Placer dans un contenant pour les déchets.

Rincer avec de l'eau. La zone mouillée peut être glissante.

Répondre sable/ gravier.

MODE D'ÉLIMINATION:

Les caractéristiques d'élimination du produit absorbé ou du sol contaminé doivent être déterminées d'après les réglementations provinciales. L'eau contaminée par ce produit peut être envoyée à une installation de traitement des égouts sanitaires, en conformité avec les ententes locales, à une usine de traitement approuvée ou éliminée d'après les réglementations provinciales.

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé.

7 ENTREPOSAGE ET MANIPULATION**MANIPULATION:**

Manipulation normale pour un produit chimique.

ENTREPOSAGE:

Garder le récipient fermé quand on ne s'en sert pas.

Garder sec.

8 CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**LIMITES D'EXPOSITION**

Consulter les autorités locales pour des renseignements sur les

limites provinciales appropriées.

NOM CHIMIQUE

PHOSPHATE DISODIQUE (PHOSPHATE DE SODIUM, DIBASIQUE)

PEL (OSHA): NON DÉTERMINÉE

TLV (ACGIH): NON DÉTERMINÉE.

CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE:

ventilation suffisante

PROTECTION RESPIRATOIRE:

Si un appareil respiratoire purificateur d'air est approprié,
utiliser un appareil avec filtres pour poussière/buée.

PROTECTION DE LA PEAU:

gants de néoprène-- Laver après l'emploi. Remplacer selon le
besoin.

PROTECTION DES YEUX:

lunettes hermétiques

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Densité	PAS DE DONNÉES	Pression de vapeur (mmHG)	< 1.0
Pt de congélation (F)	SO	Densité de vapeur (air=1)	< 0.10
Pt de congélation (C)	SO		
Viscosité (cps 70F, 21C)	SO	% Solubilité (eau)	50.0
Odeur		Aucune	
Apparence		Blanc	
État physique		Poudre	
Point d'éclair	P-M (VC)	> 200F > 93C	
pH Sol. à 1% (approx.)		9.0	
Taux d'évap. (Eau=1)		< 1.00	

SO = sans objet ND = non déterminé

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ:

Stable dans les conditions normales d'entreposage.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE:

Ne se produira pas.

INCOMPATIBILITÉS:

Peut réagir avec les oxydants forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION:

La décomposition thermique (incendies destructeurs) produit des
oxydes simples.

CATÉGORIES DE NETTOYAGE DES RÉSERVOIRS ÉTABLIES PAR BETZDEARBORN:

"B"

11 DONNÉES TOXICOLOGIQUES

DL50 orale RAT: 5,950 mg/kg

NOTE - DL50 orale rat: 17,000 mg/kg d'après une autre source

DL50 cutanée LAPIN: >7,490 mg/kg
Cote irritation peau LAPIN: 0.0
NOTE - Non corrosif selon DOT
Cote irritation yeux LAPIN: 4.2
Mutagénicité non Ames : NÉGATIF

12 DONNÉES ÉCOLOGIQUES

TOXICITÉ AQUATIQUE

Truite arc-en-ciel 96 Heures Essai biologique statique ponctuel
CL50: 5600 mg/L
Crapet à oreilles bleues 96 Heures Essai biologique statique
ponctuel
CL50: 7600 mg/L
Tête-de-boule 96 Heures Essai biologique statique avec
renouvellement
CL50: 3180; Dose sans effet: 2110 mg/L
Daphnia magna 48 Heures Essai biologique statique avec
renouvellement
CL50: 2621; Dose sans effet: 2110 mg/L

BIODÉGRADATION

Ce produit ne contient que des substances inorganiques qui,
typiquement, ne sont pas dégradées biologiquement. Il peut être
assimilé par les microbes dans le système de traitement des déchets
ou dans l'environnement. DCO

13 CONSIDÉRATIONS POUR L'ÉLIMINATION

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé. Veuillez
noter qu'il peut y avoir des exigences locales ou provinciales
supplémentaires concernant l'élimination de produits. Consulter
les règlements provinciaux et locaux pour des renseignements sur le
mode d'élimination approprié pour ce produit.

14 TRANSPORT

Transport des matières dangereuses:
Appellation réglementaire: Non réglementé

15 RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés
dans le RPC et la fiche signalétique contient tous les renseignements
exigés par le RPC.

LCPE:

Tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences définies
par la LCPE.

CLASSIFICATION SIMDUT:

D2B

**ADMINISTRATION DES ALIMENTS ET DROGUES:
(US FOOD AND DRUG ADMINISTRATION)**

Tous les ingrédients qui composent ce produit sont approuvés selon 21CFR173.310 comme additifs pour l'eau des chaudières dont la vapeur peut entrer en contact avec la nourriture.

16 AUTRES RENSEIGNEMENTS

NFPA/HMIS

TRADUCTION DES CODES

Santé	1	Danger faible
Feu	0	Danger minime
Réactivité	0	Danger minime
Spécial	AUCUN	Pas de danger spécial
(1) Equipement de protection	B	Lunettes protectrices, Gants

(1) Consulter la section 8 de la fiche signalétique pour des renseignements supplémentaires sur l'équipement de protection recommandé

LISTE DES CHANGEMENTS

	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR	RÉVISIONS AUX SECTIONS:	REPLACE
	-----	-----	-----
Justification:	07-MAY-1997		* NOUVEAU *
	17-JUN-1997	MODIFIE:9	07-MAY-1997
	29-OCT-1997	15	17-JUN-1997
	02-JAN-1998	14	29-OCT-1997
	08-JAN-2001	4,8,14	02-JAN-1998

Préparé par le groupe des réglementations, BetzDearborn Canada, Inc.
Téléphone: 1(905)279-2222 Date de préparation: 08-JAN-2001